

## Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen

### **DÉLIBÉRATION 2025.02**

Le mercredi vingt-six mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du syndicat sous la présidence de Monsieur Jean-Guy LECOUTEUX.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Nombre de membres en exercice : 10**

#### **Nombre de membres présents : 8**

AMFREVILLE LA MIVOIE : M. LANGLOIS Hugo (Titulaire)

BELBEUF : M. LECOUTEUX Jean-Guy (Titulaire) => ne vote pas pour cette délibération

BOOS : M. GRISEL Bruno (Titulaire) ;

FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE : M. GUILBERT Bruno (Titulaire) ; M. LARIDON Thierry (suppléant)

MESNIL RAOUL : Mme Agnès FEUGERE (Suppléante)

MONTMAIN : M. MIRIANON Cyril (Titulaire)

SAINT-AUBIN -CELLOVILLE : M. DEHAIL Maxime (Titulaire)

YMARE : Mme BONA Ingrid (Titulaire)

**Nombre de procurations : 0**

#### **Excusés : 2**

LE MESNIL-ESNARD : M ; VENNIN Jean-Marc (Titulaire) ; M. JEAN Xavier (Suppléant)

QUEVREVILLE-LA-POTERIE : M. HUE Benoit (Titulaire)

**Secrétaire de séance** : Ingrid BONA

## **DELIBERATION N°2025.02 – Compte administratif de l'exercice 2024**

Monsieur le Président donne désormais lecture des principaux éléments constituant le compte administratif 2024 du SICAPER qui se résume comme suit :

<u>Section de fonctionnement :</u> Recettes : 1.400.112,00 € Dépenses : 580.925,40 € Excédent de clôture : 819.186,60 €	<u>Section d'investissement :</u> Reprises de l'EICAPER Recettes : 22.932.626,92 € Dépenses : 20.000.663,30 € Opérations SICAPER Recettes : 1.700.000,00 € Dépenses : 3.418.763,37 €  Excédent de clôture : 1.213.200,25 €
<u>Restes à réaliser :</u> Dépenses : 1.733.372,89 € Recettes : 769.210,80 €	

Après avoir entendu lecture du compte administratif 2024 du budget principal, le comité syndical présidé à cet instant par Mme Agnès FEUGERE, délibère sur le compte administratif dressé par Monsieur le Président, Jean-Guy LECOUTEUX, qui n'a pas participé au vote :

- Lui donne acte de la présentation du compte administratif 2024,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Le Comité Syndical approuve le compte administratif 2024, par 7 voix (unanimité).

Fait à Belbeuf, le 26 mars 2025.

**Le Président,  
Jean-Guy LECOUTEUX**

<b>Délibération adoptée le 26/03/2025 à BELBEUF</b> <b>Nombre de votants : 7</b> <b>A l'unanimité - Vote pour : 7 / Vote contre : 0 / Abstention : 0</b>
--